



COMITE

DIRECTEUR

Réunions du 12 mars 2021

(Ces réunions se sont tenues en Visio conférence)

Etaient présents : Mmes BAJOLLET, NOEL, TROUBAT, VEROLA, MM. CANTARELLI, CHEVALIER, DESMULIE, FUENTES, GRIGNON, IANNARELLI, LE BOT, MARAUX, POGGI, ROBERT, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL VAISSIERE, Mme VIGUIE

Etaient excusés : Mme PAUGAM et M. GARRIGUE

Y participaient : M. GRANDE, Directeur Administratif & Financier
M. PERONNET Directeur Technique National

I. Ouverture

Nous avons prévu de ne traiter que la préparation du Congrès du 20 Mars 2021, mais comme souvent avant un Comité Directeur, nous sont parvenues des questions comme des sujets d'actualité à traiter.

II. Sujets d'actualité

- Licences / affiliations / mutations au 11 Mars 2021 vs 2020

Total Licences 2021 : 52% et un taux Affiliation 2021 : 87%

Le faible taux de reprise de licences se comprend et trouve son explication par le fait que nos licenciés conditionnent leur prise de licence à la reprise des compétitions.

- AG des organes déconcentrés : 95 CD ont confirmé à ce jour leur inscription au congrès.

- Proposition d'Hélène BELLI, nouvelle Présidente du CR IDF, relative au Championnat Doublette Jeu Provençal 2021

Question : « *seriez d'accord pour que ce championnat régional puisse être organisé les 26 et 27 juin 2021 dans chaque région, en parallèle du Championnat de France Doublettes Mixtes, sachant qu'une seule équipe mixte est qualifiée pour le France lors des championnats départementaux et de ce fait, nous pensons que cela ne porterait pas préjudice.* »

Réponse : avis défavorable car le Championnat Régional Doublette Jeu provençal n'est pas inscrit au dernier calendrier transmis. Il ne se peut pas non plus d'empêcher, ne serait-ce qu'une seule équipe ni même un seul joueur ou une seule joueuse, de participer à un Championnat Régional.

- Coupe de France – courrier du club de BARJAC (30)

« *Je trouve cette réorganisation pour 2021-2022 sans aucune éthique sportive.*

Personnellement je pense qu'il faut refaire le tirage intégral pour le 1er tour de zone car les clubs qualifiés cette année sont avantagés. Je demande donc au comité de soumettre cette demande à la fédération car je me réserve le droit de porter cette affaire devant le CNOSF. Ce comité de pilotage me semble tout sauf impartial : Il faut respecter l'éthique sportive messieurs !!! Ce n'est pas en agissant de la sorte que le nombre de licenciés va augmenter bien au contraire. Dans l'attente, je vous adresse mes salutations sportives. »

Réponse : Le comité de pilotage vous remercie pour l'intérêt que vous portez à la Coupe de France. Malheureusement au vu des contraintes sanitaires, il n'était plus possible de mener de front l'édition 2020/2021 et celle de 2021/2022 dans un calendrier de plus en plus resserré.

La première préoccupation du comité de pilotage a été de préserver les clubs toujours en course avec pour certains déjà un long parcours depuis les phases départementales.

L'intégration des clubs encore qualifiés dans l'édition 2021/2022 répondait à cette préoccupation et sans remettre, évidemment, le tirage au sort déjà effectué. Cette formule adaptée avec un doublement des participants au 1er tour de zone national présente également l'avantage d'avoir à ce niveau un plus grand nombre de clubs qualifiés et sûrement des nouveaux et pour tous les comités. C'est donc une réorganisation gagnant-gagnant qui a été saluée par de nombreux clubs et comités.

- Report des CHAMPIONNATS DE France :

CDF Triplette Senior - Réponse de Philippe STEPHANT : les 21/22 Août seraient la seule date de report possible. En cas de non organisation le CD se remet candidat pour l'édition 2022.

Montauban CDF Doublette Mixte du 26 et 27 Juin 2021 : le report de date leur est impossible, affaire à suivre.

- 11/03/2021 – Mail du CD49 (transmis au Codir) – Amis de la Pétanque Chemilloise (49)

Décision : nous suivons l'avis du CD 49 de suspendre les 2€ par joueur et demandons à l'organisateur qu'il fasse une demande par le biais des subventions ANS et à la Fédération dans le cadre de la manifestation spécifique « s'handifférence » que nous pourrions prendre sur présentation du projet et budget spécifique sur le fonds de solidarité.

- Dépêche AFP - Collectif événementiel pour les sports Outdoor : Laurent VAISSIERE

PARIS, 11 mars 2021 (AFP) - Le sénateur PS Jean-Jacques Lozach et le député Génération.s Régis Juanico ont écrit à Jean Castex pour le presser d'autoriser à titre expérimental "une série d'évènements" sportifs "en plein air" avec du public sur la base de protocoles sanitaires et de jauges adaptées. Ces deux parlementaires estiment dans leur courrier au Premier ministre que ces expérimentations conduites "entre la mi-avril et la mi-mai 2021", "produiraient des éléments scientifiques utiles pour les mois à venir, et redonneraient du souffle et des perspectives à la filière", en plein marasme.

De source gouvernementale, sont mis à l'étude une expérimentation dans un stade, une dans une salle et un événement en plein air de type course à pied ou course cycliste. Ces expérimentations sont actuellement envisagées par l'exécutif, de la même façon que celles qui doivent avoir lieu dans le secteur culturel.

"Il nous paraît essentiel de pouvoir conditionner le prolongement des différents dispositifs d'aides aux entreprises de l'événementiel jusqu'à la reprise de leurs activités", plaident également les deux parlementaires, dans un courrier daté de mercredi.

Par ailleurs, dans un autre courrier adressé cette fois à la ministre chargée des Sports, Roxana Maracineanu, plus de 80 sénateurs emmenés par Michel Savin (LR) demandent un soutien pour les événements sportifs extérieurs (running, cyclo sport, triathlon, trail, ski de fond, raid...), qui se sont réunis dans un collectif (collectif événementiel sportif outdoor).

"Nous appelons à la mise en place d'un fonds de compensation billetterie et droits d'inscription, comme cela existe pour d'autres domaines, sportifs comme culturels", plaident-ils dans ce courrier dont l'AFP a eu copie, de même qu'une réflexion soit lancée "sur un possible abaissement du taux de TVA, au moins pour une période limitée"

[CESO, le Collectif Événementiel Sportif Outdoor
www.collectif-eso.fr](http://www.collectif-eso.fr)

Décision : Le Comité Directeur n'est pas favorable à s'engager dans le collectif en question pour l'instant.

- Affaires en cours :

- Affaire de détournement de fonds : le Comité départemental des Vosges FFPJP a porté plainte contre son Trésorier Général le Vendredi 26 Février 2021 pour abus de confiance. Un rapport disciplinaire a également été établi, celui-ci est en cours d'instruction par la Commission Régionale de Discipline du Grand EST.
- Demande de saisine du COMITE d'ETHQUIE de la FFPJP par M. VANET pour traiter ses contentieux avec G. Mallet.

Décision : transmission à son Président, Me Ange Toscano, avant de répondre au demandeur.

- AG de la Boule du Cap d'Agde le 21 Mars 2021 qui est le lendemain des élections FFPJP.

Participants : CD34 JP Rigaud – CR Occitanie : Marc Nogaret – FFPJP : nous mandaterons ou pas un représentant en fonction des résultats des élections de la veille.

III. Activités CNO SF – ANS - Ministère

- CNO SF Questionnaire clubs - Rapport réalisé par la société Talk4 suite à l'enquête commanditée à fin décembre, et dont vous pourrez constater qu'elle confirme les résultats de celle qui avait été effectuée en novembre (transmis au Codir le 10/03/2021)
- ANS - Note de service n°2021-HP-01 - Haute performance / Centres de préparation aux Jeux (CPJ) (transmis au Codir le 10/03/2021)
- 11/03/2021 : ETAT DES LIEUX INTERMEDIAIRE EN LIEN AVEC LA PANDEMIE (transmis au Codir le 11/03/2021)
- 11/03/2021 : PAIF (Programme d'accompagnement international des fédérations) : nous avons autorisation de Quentin Wagnier du CNO SF pour repousser notre dossier jusqu'à mi-avril au plus tard.
Action : DTN dès après constitution du nouveau Comité Directeur.
- 12/03/2021 : Recrutement CTS 2021 - retours attendus pour le 19 mars et nous demandons le minimum d'éléments pour instruire au mieux vos demandes de recrutement au titre de 2021.
Décision : nous répondons et proposons notre DTN Adjoint comme DTN et de le remplacer quantitativement. Dans tous les cas il y a appel à candidature et décision du Comité Directeur constitué après les élections du 20 Mars 2021. Le contrat de Jean-Yves Peronnet est valide jusqu'au 30 Juin 2021 sachant qu'il est possible qu'il puisse partir avant.

IV. International

- Licences Maroc : réponse de la Fédération Marocaine (transmise au Codir le 11/03/2021 qui confirme avoir prolongé la licence 2020 en 2021.

Réponse immédiate de Claude AZEMA que j'avais en copie de ma réponse d'accusé de réception :
« pour l'instant, ils sont toujours suspendus de la FIPJP licence 2020 ou 2021. Cela dit ils ont multiplié les contacts dernièrement et je n'attends plus que leur lettre officielle de rétractation de la fumeuse CAP et la reconnaissance exclusive de la FIPJP et de la CASB. De plus il était question de les retenir pour les Masters et il y avait également une éventuelle formation FFPJP sous l'égide du Ministère chez eux. Dès réintégration y compris les règlements de cotisation je te fais un mail pour confirmer. »

V. CONGRES NATIONAL :

A. CONGRES du 20 mars 2021 :

Le lien du Congrès est celui qui figure sur l'ODJ transmis à tous les comités le 2 mars dernier.

Rappel : 1 seul lien par Comité

- Demandes de lien pour la presse, CTFR et des membres de commissions fédérales: OUI et avis défavorable pour les animateurs.
- Demande d'attestation couvre-feu des CR/CD : Les participants au Congrès National du 20 Mars 2021 qui se regroupent à plusieurs pour raison de connexion internet, par exemple en leur siège, peuvent utiliser le formulaire gouvernemental en vigueur « Attestation de déplacement dérogatoire durant les horaires du couvre-feu » en prenant comme justificatif l'invitation au Congrès de la FFPJP.
- Diffusion du Congrès en WEBTV : avis défavorable et de ne pas faire non plus de communication sur les réseaux sociaux en cours de Congrès.
- Questions écrites : une seule reçue du CD84 à ce jour. Comme déjà décidé les réponses seront données après la première réunion du Comité Directeur nouvellement constitué.

Rappel de l'ORDRE du JOUR

SAOS

- 08 :00 – 09 :00 : Enregistrement des présences SAOS
- 09 :00 – 10 :30 : AG SAOS

Congrès National FFPJP

- 10 :30 – 11 :00 – Enregistrement des présences au Congrès.
- 11 :00 – 12 :30 : Congrès FFPJP
 - o Ouverture du Congrès avec une diapositive rendant hommage à nos chers disparus pendant laquelle nous observons la minute de silence.
 - o Allocution du Président de la FFPJP
 - o Rapport d'Activités
 - Les CR des Commissions, y inclus la présentation du CNPJP, auront été envoyés à nos organes déconcentrés avant congrès.
 - o CR Financier
 - CR du Commissaire aux Comptes
 - Approbation du CR Financier
- 14 :00 – 17 :00
 - o Lancement d'une question test pour les votants
 - o Budget Prévisionnel 2021
 - Le Trésorier commente l'aspect financier concernant le CNPJP.
 - Vote électronique
 - o Vote sur la modification des Statuts (à la demande)
 - o Vote sur les modifications du Règlement Intérieur (à la demande)
 - o Présentation des candidats au Comité Directeur (2 min / candidat)

La Commission de Surveillance des Opérations Electorales réalise une note à tous les candidats leur précisant qu'ils ne doivent marquer aucun soutien à un autre candidat quel qu'il soit.

- o Election du Comité Directeur FFPJP (vote électronique)
 - Election du Président de la FFPJP par le Codir avec les 21 (30 min)
 - Election du Président par le Congrès (vote électronique)
- o Présentation du Congrès de Belfort 2022 (vidéo remise par le CD90)
- o La remise des récompenses prévues en Congrès se fera en présentiel des récipiendaires lors du prochain Congrès de Belfort.
- o Prise de parole de Claude AZEMA Président de la FIPJP
- o Clôture du Congrès

B. CONGRES SUIVANTS

Nous avons convenu que le Congrès 2023 serait attribué au CD74 en compensation des investissements réalisés mais il apparaît que le CD58 était candidat pour le congrès en question. Il nous manque toujours le courrier officiel d'engagement du CD 58 et de la ville.

VI. Prochaines réunions

- Vendredi 19 mars 2021 en visioconférence à 18h00.
- Conseil National : 09 au 11 avril 2021 qui fixera le calendrier des réunions de Comité Directeur & Conseil National 2021.

La Secrétaire Générale Adjointe de la F.F.P.J.P.
Corine VEROLA



Le Président de la F.F.P.J.P.
Joseph CANTARELLI

